

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
avenue du Général de Gaulle
300 THIERS
T 03 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020 à 11H00**Date de la convocation :** 09 octobre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 octobre 2020 à 11 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Philippe BLANCHOZ, Jean-Éric GARRET, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON.

Membres ayant donné pouvoir :

Sylvain HERMAN à Stéphane RODIER
Michel COUPERIER à Georges LOPEZ
Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Total votants :

26

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020
CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22,
Vu la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président,
Vu la délibération n° 20190912-09 approuvant l'ouverture de l'autorisation de programme n° 2019-01 – création d'un Centre Technique intercommunal,
Vu la décision du Président n° 2019-25 attribuant la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Centre technique au groupement composé de Yvan Trait (mandataire), Auverfluid, Excellbat et Ideum Partners,

Considérant les articles L 2334-32 à L 2334-39, et les articles L 2334-19 à L 2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Considérant que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre qui ne forment pas un ensemble de plus de 75 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes de plus de 20 000 habitants peuvent prétendre à cette dotation d'équipement pour accompagner financièrement la conduite de certains programmes d'investissements locaux,

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) pourrait bénéficier de cette aide financière, au taux de 30 % plafonné à 150 000 euros, dans le cadre du programme de création d'un centre technique intercommunal à Thiers, et ce au titre des gros travaux de construction d'un bâtiment intercommunal.

Par ailleurs, il peut être accordé une bonification de 15 % du coût HT du lot bois pour le soutien de projets de construction ou de rénovation en bois local, valorisant les ressources forestières issues de la région ou des massifs limitrophes et transformées sur le territoire d'Auvergne Rhône-Alpes ou certifiées BTMC ou équivalent, ainsi qu'une bonification de 15 % sur le lot « énergétique » (isolation, équipements d'énergie renouvelable...) pour les projets attestant une performance en matière d'économie d'énergie.

La construction du centre technique a pour objectif de rassembler en un seul lieu les services techniques, à savoir le service de gestion des déchets, le service public d'assainissement non collectif, le service de gestion du patrimoine bâti et les services administratifs correspondants. L'accueil des publics concernés par ces activités sera ainsi réalisé dans les meilleures conditions, en un lieu unique. Le bâtiment abritera également les archives de CCTDM et des salles de réunion. Le coût total de l'opération de construction est estimé à 3 966 813 euros HT.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération peut être présenté comme suit :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles	
Maîtrise d'œuvre	308 900 €	Etat DETR	150 000 €
Frais d'ingénierie	15 000 €	Bonification DETR 15 % lot bois (estimation)	90 000 €
		Bonification DETR 15 % lot « énergétique » (estimation)	22 000 €
Travaux	3 642 913 €	DSIL grand projet	400 000 €
		Autofinancement EPCI	3 304 813 €
TOTAL	3 966 813 €	TOTAL	3 966 813 €

Il est par ailleurs précisé que des démarches complémentaires seront engagées auprès d'autres financeurs potentiels.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention au titre de la DETR,
- **Autorise** le Président à demander la subvention DETR 2020,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 26

Membres présents : 23

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Pour : 25

Contre :

Abstention : 1 (C.Samson)

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

